ORDRE DES SAGES-FEMMES
Conseil National

Paris, le 26 janvier 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vœux du CNOSF : 2023 doit être l'année du renouveau

Le 25 janvier dernier, Isabelle Derrendinger, Présidente du Conseil national de l'Ordre des sages-femmes, a adressé ses vœux aux responsables politiques. A cette occasion, elle a appelé à faire de 2023 l'année du renouveau pour la santé des femmes et la profession de sage-femme. Si quelques avancées ont été actées en 2022, le temps des demi-mesures doit prendre fin pour sortir le système de santé et la profession de sage-femme de la crise.

Dans ses vœux, Isabelle Derrendinger rappelle que les déserts médicaux, la fragilisation de l'hôpital public et le malaise des professionnels de santé sont autant de points saillants de la crise actuelle, qui impactent particulièrement la santé des femmes et la profession de sage-femme. « *Les maternités ferment faute de professionnels, les prises en charge se dégradent, les droits des patientes sont menacés. Dans le même temps, les sages-femmes quittent la profession et les places vacantes dans les écoles se multiplient, signe que notre métier n'attire plus.* »

La Présidente rappelle les évolutions qu'ont connu les sages-femmes dans leur exercice : possibilité de dépister et traiter certaines infections sexuellement transmissibles chez les femmes et leur.s partenaire.s, évolution des compétences vaccinales et de la liste de médicaments que peut prescrire la profession. « *En 2023, il est nécessaire de supprimer cette liste restrictive et de nous permettre de prescrire aux femmes enceintes des congés pathologiques, pour renforcer notre rôle de premier recours facilitant ainsi le parcours des patientes et limitant également le recours systématique aux médecins*. »

Isabelle Derrendinger rappelle qu'en 2022, les indicateurs de santé périnatale ont confirmé la dégradation de la qualité et de la sécurité des soins. « *En 2023, la réorganisation de nos maternités et de la périnatalité, est plus que jamais une urgence. (…) La France doit enfin se doter d'une véritable stratégie périnatale.* »

Si elle salue la réforme des études de sage-femme, elle rappelle que celle-ci n'est pas une réponse à la crise d'attractivité inédite de la profession et doit s'accompagner d'une reconnaissance et d'une valorisation de la profession, qui passe notamment par l'accès à un véritable statut médical.

Elle souligne enfin que 2023 devra être une année d'action et de décisions fortes. Elle s'engage à favoriser la coopération entre professionnels de santé et rappelle que le Conseil de l'Ordre des sages-femmes portera l'ambition d'un renouveau pour la santé des femmes et pour la profession.

Contact Presse
Claire Akouka – tel. : 01 45 51 64 65 – mail : claireakouka@ordre-sages-femmes.fr